

Catalogue des stages entreprises et de la formation continue en journée

Gérer, valoriser et transmettre des biens immobiliers

Présentation

Public, conditions d'accès et prérequis

Publics visés
tout public

Objectifs

Descriptif

- Effectuer la comptabilité de la gestion de biens immobiliers et celle de la structure en charge de cette gestion
- Estimer des biens immobiliers et mener une stratégie de valorisation de ceux-ci (travaux notamment) en prenant en considération la situation du marché des différents types d'actifs ainsi que la fiscalité et la réglementation d'urbanisme en vigueur
- Déterminer, évaluer et programmer les travaux d'adaptation ou la transformation des bâtiments, préparer et suivre les marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre et résoudre les litiges survenant dans leur exécution
- Acheter et vendre des biens immobiliers
- Respecter les règles d'exercice de professions immobilières

Objectif général

(3) Perfectionnement, élargissement des compétences

Modalité d'évaluation

En cours de formation, exercices de mise en situation professionnelle (cas pratiques) préparés individuellement puis résolus oralement en groupe permettant aux auditeurs de s'autoévaluer.

En fin de formation, exercices écrits de mise en situation professionnelle, faisant l'objet de notations.

Conditions d'accès

Le bloc de compétences s'adresse à toute personne qui exerce ou est appelée à exercer une activité professionnelle immobilière de gestion, valorisation ou transaction de biens immobiliers bâtis.

Pour profiter au mieux de la formation, des connaissances générales en immobilier, issues de l'expérience professionnelle ou d'une formation antérieure, sont utiles.

Points forts de la formation

Ce bloc de compétences est un composante du Diplôme de l'ICH, spécialité Gestionnaire immobilier, titre RNCP de niveau 6). La formation propose l'étude détaillée et pratique des règles de droit encadrant l'activité de gestion locative.

Programme

Méthodes mobilisées

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves.

Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité public handicapé :

Nos formations sont accessibles aux publics en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap.

Modalités et délais d'accès

Les inscriptions se déroulent dès le mois de mai pour les formations qui débutent en octobre (semestre 1) et dès novembre pour les formations qui débutent en février (semestre 2).

Programme

- [Droit de l'urbanisme et de l'aménagement](#)
- [Fiscalité immobilière](#)
- [Estimation des immeubles](#)
- [Contrats de vente d'immeubles](#)
- [Comptabilité immobilière](#)
- [Gestion d'actifs immobiliers](#)
- [Statut et déontologie des professions immobilières](#)
- [Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre](#)
- [Introduction à la pathologie des bâtiments](#)

Durée et organisation

- Unités d'enseignement « à la carte »

Vous avez toute liberté pour effectuer votre choix parmi l'ensemble des unités d'enseignement (UE) qui vous sont proposées.

Cours à distance via Internet :

Autoformation avec accompagnement par un enseignant(e) (en individuel ou collectif). Utilisation de supports numériques (documents pdf, documents sonorisés, vidéos interactives, quiz d'autoévaluation...) et échanges en classes virtuelles par visioconférence (en direct ou en différé), messagerie, forums, chat...

Informations pratiques

Contact

Contactez l'ICH :

02 40 16 10 11

ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr

Centre(s) d'enseignement

[Pays de la Loire](#)

Code Stage : CPN88B30

Bloc de compétences

 **Participer
à une réunion d'info**

 **Besoin d'info**

 **S'inscrire**

 **Tarifs**

 **Indicateurs de résultat**

 **Accessibilité**

Cette formation est financée par la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme régional "Visa métiers+".



<https://formation-entreprises.cnam.fr/gerer-valoriser-et-transmettre-des-biens-immobiliers-1191322.kjsp?RH=stagparre>